

Aujourd'hui en France
6 Mars 2019

24 HEURES



PHOTOGRAPHIE « LE TELEGRAMME » VALÉRY LAMOURE

Le manoir des Essarts, propriété de la famille Forbes, fait partie des résidences concernées par le droit de passage du public sur le sentier du littoral.

Le sentier de la discorde est enfin ouvert

Mais à Saint-Briac-sur-Mer, la bataille judiciaire qui dure depuis trente-sept ans n'est pas terminée.



« **JE N'AI JAMAIS VU** autant de monde ! » s'enthousiasme Patrice Petitjean, président des Amis des chemins de ronde d'Ille-et-Vilaine. Depuis le 28 février, à Saint-Briac-sur-Mer, les promeneurs affluent pour emprunter le nouveau tronçon du sentier du littoral et ainsi profiter d'une vue à couper le souffle. Ce privilège était jusque-là réservé aux propriétaires de belles résidences construites sur le front de mer, comme celles de la famille Forbes, dont sont issus l'ancien secrétaire d'Etat américain John Kerry ainsi que Brice Lalonde, ancien ministre de l'Environnement.

L'attente était grande car cela fait trente-sept ans que ce sentier est au cœur d'une bataille judiciaire. La loi du 31 décembre 1976 fixe en effet le principe d'une servitude de 3 m sur les propriétés privées en bord de mer, afin que les randonneurs puissent

passer. Or, à Saint-Briac, une poignée de riverains s'y opposent depuis longtemps en multipliant les recours. La justice doit d'ailleurs bientôt se prononcer sur un appel contestant l'arrêté préfectoral de 2015. Une nouvelle péripétie qui n'a pourtant pas empêché les services de l'Etat de poursuivre les travaux d'aménagement.

UNE PISCINE À 50 CM DES RANDONNEURS

Patrice Petitjean, qui rend hommage à la détermination des pouvoirs publics, assure que la majorité des résidences ne sont finalement pas touchées par le tracé. Seule exception notable : ces propriétaires qui devront désormais nager dans leur piscine à 50 cm des randonneurs... « Durant vingt ans, ils ont toujours refusé de discuter avec l'Etat », explique-t-il. Un nouveau tronçon du sentier devrait être ouvert aux vacances de Pâques.

SOLENNE DUROX

BRETAGNE

ILLE-ET-VILAINE

olorés,
5.